



Declaration à la gendarmerie

Par **roberthaub**, le **14/04/2010** à **14:48**

Bonjour,

Suite à une fugue à 23h, une fille de 17 ans est partie se réfugier chez son père à plus de 50km en catastrophe. pourquoi? Suite à une réflexion de sa mère voir un énervement, pour lui avoir signifié son mécontentement du fait que sa fille est partie depuis le matin 11h est rentrée au domicile à 23h, sans prévenir.

Au matin, son père et sa fille ont porté plainte ou déposé une requête car sur les dires de la fille, la mère était prise de boisson et devenait agressive, c'est la raison de sa fuite.

Ce qui est complètement faux. Une mère énervée oui, prise de boisson non. Des témoins peuvent déposer du contraire.

Comment cette mère peut se disculper est sauvé son honneur. Par ailleurs sa fille commence à dire qu'elle exagère, mais son père veut poursuivre. Je suis le père de la mère et souhaite l'aider

Merci